

Infos pratiques

<http://associations-a13-0db-snad.jimdo.com/>

Nous enrichissons constamment notre site internet Vous pouvez y découvrir une source de renseignement très variés concernant nos actions, les textes réglementaires, les études du bruit sur la santé, les solutions envisagées, les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) etc...

Visitez notre site !

L'intérêt commun de notre association est sa raison d'être et toujours en conformité avec ses statuts



NUISANCES SONORES

Les travaux de réfection du revêtement de l'A13 sont terminés depuis juillet. Ce revêtement n'est pas un revêtement antibruit malgré l'amélioration constatée du fait qu'il soit neuf. Malgré notre demande, la SAPN n'a pas communiqué la fiche technique du produit. Nous maintenons vivement notre demande de merlon antibruit. En ce qui concerne les limitations de vitesse, des contacts très prometteurs ont été établis avec la préfecture du Calvados avec semble t-il un appui de la Mairie de Troarn. Ces limitations de vitesse auront un impact immédiat sur le niveau de pollution atmosphérique à Troarn Concernant les taxes locales, la DGI (Direction Générale des Impôts) a refusé de prendre en compte toute demande associative mais reste ouverte aux demandes individuelles, Nous vous communiquerons les démarches à effectuer auprès du centre des impôts.



Association citoyenne Troarnaise

Agir pour préserver un environnement emprunté à nos enfants ! (Claude Monet)
notre santé et notre patrimoine...



POINTS FORTS

Comité de suivi: Il est en place depuis le 9 janvier 2013. Les représentants du Conseil municipal sont: Mme Angot, Messieurs Glaçon, Letre-sor, Mokedel, Vignet, Normand, pour l'état: Mme Berard, M.Mezier, pour la SAPN: Mme Marty le Ridant, M.Mabille, pour les associations: Messieurs Estival (ECU), Lemaure (SNAD à Bures sur Dives), et votre président pour A13-0dB. Les points abordés et défendus sont ceux de la délibération du Conseil Municipal votée le 29-11-2011 qui reprend l'essentiel de nos demandes mais pas le mur antibruit côté nord à BURES. Cette délibération comporte une étude acoustique que nous ne cautionnons pas mais sera réalisée par ORFEA, cabinet indépendant validé par les associations. Ainsi nous avons pu imposer nos points de vue dans l'élaboration du Cahier des Charges, le choix des habitations à mesurer, la période d'exécution (hiver) et la direction du vent pendant la période de mesure.

Les nuisances sont bien présentes, et incontestablement augmentent avec le temps. La dépréciation des biens est prouvée, certaines maisons ont été vendues bien en dessous de leur valeur réelle. Nous mettons en avant les différences d'appréciation entre les valeurs réglementaires et les recommandations de l'OMS sur le bruit (organisation mondiale de la santé) ainsi que notre ressenti. C'est pourquoi nos demandes sont maintenues et seront défendues jusqu'à obtention.

ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Quelles que soient vos opinions politiques, lors de votre choix nous vous invitons à prendre en considération les engagements (ou non) des différentes listes candidates, sur la problématique du bruit à Troarn qui impacte directement votre santé, votre bien-être et votre patrimoine.

Nous avons décidé, Michel Lemaure (SNAD) et moi-même de nous présenter sur une liste électorale dont le candidat au poste de Maire de Troarn a promis de prendre en compte les nuisances autoroutières et la mise en place de nos demandes. Ceci est une grande opportunité pour nous tous !

Vous souhaitez réagir, vous informer, poser des questions, apporter des informations ou participer activement à la vie de l'Association, contactez nous:

A13-0dB 50 rue des Pervenches

14670 TROARN

06 22 86 47 68

jean-luc.terrioux@wanadoo.fr

Et notre site internet constamment enrichi

<http://associations-a13-0db-snad.jimdo.com/>

ou dans Google, tapez ... associations A13-0dB

Rappel composition du bureau:

Jean-Luc Terrioux : Président

Christine Terrioux: Trésorière

Bulletin d'adhésion à l'association A13-0dB

NOM : PRENOM : MAIL :

Adresse : 

Je souhaite adhérer à l'association A13-0dB , le montant de l'adhésion est de 5 € par foyer.

(à déposer au Siège Social à l'ordre de A13-0dB, 50 rue des Pervenches 14670 TROARN)